



**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 18 septembre 2025

Le Conseil Municipal, convoqué le 11 septembre 2025, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Ordre de passage des rapports en séance : 1, 2, 6, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO (à compter de la question n° 7), Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 2), M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 6), M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 19), M. Damien HUGUET (à compter de la question n° 19), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 18 incluse), M. Aurélien LAROPPE (à compter de la question n° 2), Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN (à compter de la question n° 2), M. Saïd MECHAI (à compter de la question n° 2), Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT (à compter de la question n° 2), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 2), M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n° 19 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE

Secrétaire :

M. Abdel GHEZALI

Étaient absents :

Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Juliette SORLIN, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF

Procurations de vote :

M. François BOUSSO à M. Nathan SOURISSEAU (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Benoît CYPRIANI, Mme Annaïck CHAUVET à Mme Claudine CAULET, Mme Lorine GAGLILOLO à M. Aurélien LAROPPE (à compter de la question n° 2), Mme Nadia GARNIER à M. Anthony POULIN, Mme Sadia GHARET à M. Christophe LIME, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 18 incluse), M. Damien HUGUET à Mme Françoise PRESSE (jusqu'à la question n° 18 incluse), Mme Marie LAMBERT à M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 19), Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Jean-Hugues ROUX à M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 41), Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET, Mme Claude VARET à M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 20), Mme Sylvie WANLIN à M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n° 40 incluse) et à Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 41), Mme Marie ZEHAF à Mme Frédérique BAEHR

OBJET : 3 - Election d'une nouvelle Adjointe à la Maire

Délibération n° 008019

3
Election d'une nouvelle Adjointe à la Maire

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-4, L. 2122-7-2 et L. 2122-14 ;

Vu la délibération n°2020/006094 du Conseil Municipal 3 juillet 2020 fixant le nombre d'adjoints au Maire ;

Vu la délibération n°2020/006095 du Conseil Municipal du 3 juillet 2020 portant élection des adjoints au Maire ;

Madame Annaïck CHAUVET a démissionné de son mandat de 14ème adjointe à la Maire de la Ville de Besançon. Cette démission a été acceptée le 3 septembre 2025 par le Préfet du Doubs.

Le principe de parité impose de remplacer l'adjointe à la Maire démissionnaire par un conseiller municipal de même sexe, soit une nouvelle adjointe à la Maire.

Considérant que pour une bonne administration de la Ville, il convient de :

- approuver le principe selon lequel la nouvelle adjointe à la Maire occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'adjointe à la Maire démissionnaire,
- élire une nouvelle adjointe à la Maire parmi les membres du conseil municipal, au scrutin secret et à la majorité absolue ;

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le principe selon lequel la nouvelle adjointe à la Maire occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'adjointe à la Maire démissionnaire - 14^{ème} rang -.

Proposition approuvée à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Mme Anne VIGNOT, Maire, présente les modalités d'élections de l'Adjointe à la Maire et procède à un appel à candidatures pour le poste d'Adjointe à pourvoir.

Mme Valérie HALLER propose sa candidature

Le Conseil Municipal procède à l'élection d'une adjointe à la Maire au scrutin secret et à la majorité absolue.

Les résultats du vote sont les suivants :

Nombre de votants : 53

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 53

Bulletins blancs : 12

Bulletins nuls : 1

Suffrages exprimés : 40

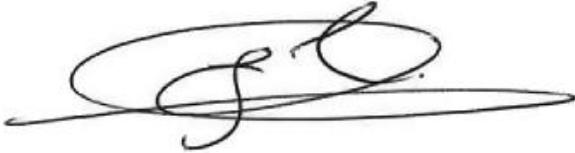
Majorité absolue : 21

Mme Anne VIGNOT, Maire, déclare Mme Valérie HALLER, 14ème Adjointe à la Maire de la Ville de Besançon, celle-ci ayant obtenue la majorité absolue des suffrages exprimés dès le 1er tour du scrutin.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,
La Maire,



Abdel GHEZALI
Adjoint



Anne VIGNOT